



Conservatoire de Musique
de Terre Sainte et Environs

C M T S E

depuis 1968

2019-2020

Membre ASEM - Association Suisse des écoles de musique
Membre AVCEM - Association vaudoise des conservatoires et écoles de musique

Le CMTSE est reconnu et subventionné par la Fondation
pour l'Enseignement de la Musique (FEM) de l'Etat de Vaud

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ

Monsieur François BUENSOD, Président

Monsieur Jürg WAEBER, Vice-Président

Monsieur Guillaume de MONTAUZON, Trésorier

Madame Marie-José D'ALBONI, Directrice

Madame Stéphanie EMERY, Membre

Madame Dominique SCHAUB, Membre

Madame Madeleine THÉRAULAZ, Membre

Monsieur Jérôme GRUFFEL, Membre

DIRECTION:

Madame Marie-José D'ALBONI, directrice

Vy des Crêts 3 - 1295 MIES

Tél. 022 755 12 30 le matin de 9h à 10h30 du lundi au vendredi

Fax: 022 755 34 66

Monsieur Léonard CLEMENT, directeur-adjoint

Tél. 079 664 36 32 - E-mail: leonard_clement@bluewin.ch

ADMINISTRATION:

Fiduciaire Neuenschwander S.A.

Route de la Branvaude 45

1290 CHAVANNES DES BOIS

Tél.: 022 755 16 27 - Fax: 022 755 32 58

SECRETARIAT:

Madame Monique Meyer

Tél. et Fax: 022 755 25 83

E-mail: cmtsemusique@bluewin.ch

www.terresainte.ch/html/cmtse.htm

<https://cmtse.wordpress.com>

Doyens

Piano:

Madame Dominique SCHAUB

Tél. 079 758 25 92

Guitare, harpe:

Monsieur Laurent AEBISCHER

Tél. 022 796 85 89

Flûte traversière, bois, flûte à bec:

Madame Liliane CHANTRY

Tél. 0033 450 43 60 57

Cordes:

Monsieur Jérôme GRUFFEL

Tél. 079 611 27 81

Chant, corépétition:

Madame Marie-José D'ALBONI

Tél. 022 755 12 30

Percussion, batterie:

Monsieur Dorian FRETTO

Tél. 0033 6 60 45 36 17

Initiation musicale:

Madame Geneviève WEPF

Tél. 022 793 13 26

Solfège, cours théoriques:

Madame Martine de BOISJOLLY

Tél. 079 347 37 14 - 0033 6 20 15 08 43

OFFRE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL AU CMTSE

INITIATION MUSICALE : Dès 5 ans (durée 2 ans)

SOLFÈGE : ÉLÉMENTAIRE Obligatoire dès 7 ans - durée 3 ans
MOYEN Obligatoire - durée 2 ans
SECONDAIRE Obligatoire pour l'obtention du certificat cantonal de fin d'études - durée 3 ans

INSTRUMENTS :

- Violon, alto, violoncelle
 - Flûte traversière, flûte à bec, clarinette
 - Piano
 - Guitare, harpe
 - Percussion, batterie
 - Chant (la mue doit être terminée), corépétition
 - Cours de culture musicale
 - Cours de musique de chambre

 - Cours d'ensemble (guitare, percussion, cordes) uniquement pour élèves inscrits au CMTSE
 - Orchestre des Jeunes de Terre Sainte (dès 2^e degré élémentaire)
Ces deux cours sont offerts par la Commission culturelle des communes de Terre Sainte.
L'orchestre est ouvert à tous les jeunes de la région.
Formulaire d'inscription à demander au professeur ou à la Direction.
-

LIEUX D'ENSEIGNEMENT (en fonction des instruments) :

Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Chésereux, Commugny, Coppet, Crans-près-Céligny, Founex, Mies, Tannay

TARIFS 2019-2020 (Ecolage mensuel)

Elèves jusqu'à 20 ans révolus

	Tarif A	Tarif B
INITIATION MUSICALE , 50 minutes par semaine	69.—	84.—
COURS INDIVIDUELS : INSTRUMENTS, CHANT, SOLFÈGE		
30 minutes par semaine (de 7 à 8 ans)	142.—	201.—
40 minutes par semaine	177.—	255.—
50 minutes par semaine	215.—	310.—
60 minutes par semaine	250.—	363.—
COURS COLLECTIFS		
Solfège élémentaire, moyen, 45 minutes par semaine	60.—	80.—
Solfège secondaire, 60 minutes par semaine	80.—	115.—
En cas de cumul d'un cours individuel d'instrument ou de chant de 30 min. par semaine avec un cours collectif de solfège de 45 min. par semaine		
Ecolage spécial mensuel Tarif A	180.—	
COURS DE MUSIQUE DE CHAMBRE		
18 cours annuels de 60 min.	50.—	60.—

Tarif A : Elèves jusqu'à 20 ans révolus (ainsi qu'étudiants et apprentis jusqu'à 25 ans révolus) domiciliés dans le canton de Vaud

Tarif B : Elèves jusqu'à 20 ans révolus domiciliés hors canton de Vaud ou parents non assujettis à l'impôt sur le revenu dans le canton de Vaud

Elèves de plus de 20 ans révolus

COURS INDIVIDUELS : INSTRUMENTS, CHANT, CORÉPÉTITION, SOLFÈGE

30 minutes par semaine	220.—
40 minutes par semaine	287.—
50 minutes par semaine	354.—
60 minutes par semaine	421.—
75 minutes par semaine	521.—

COURS COLLECTIFS

Harmonie, contrepoint, forme et analyse	115.—
Histoire de la musique, 90 min./sem.	190.—

Frais annuels de dossier CHF 20.—

L'année académique commence le 2 septembre 2019 et se termine le 26 juin 2020.

Les vacances scolaires vaudoises sont observées.

L'élève ou son représentant légal s'engage pour toute l'année académique (10 mois).

Les cours manqués par l'élève ne sont pas remplacés.

Règlement des écolages en 10 mensualités.

Remise 10 % dès 3 élèves inscrits au tarif A par famille, sauf adultes.

Escompte 2 % pour règlement global de l'écolage annuel avant le 30.11.2019.

LISTE DES PROFESSEURS

AEBISCHER Laurent	Guitare
BANDI Isabelle	Flûte traversière, piano
BOCELLI Gianluigi	Guitare
CHANTRY Liliane	Flûte traversière
CLEMENT Léonard	Direction orchestre
D'ALBONI Marie-José	Chant
DAMI Xavier	Corépétition, accompagnement
DE BOISJOLLY Martine	Solfège, cours théoriques
DUSS Emilie	Clarinette
EYNAUD Blandine	Piano
FRETTO Dorian	Percussion, batterie
GRUFFEL Jérôme	Violon, alto, solfège, harmonie, coordination orchestre
JACOBSON Olivia	Violon
LEHMANN Rodolphe	Piano
MARCU Marius	Solfège, chant
MILLIUS Sebastian	Percussion, batterie
MORALES Vladislava	Violoncelle
PATTUSCH Raphaël	Solfège
PERRENOUD Thierry	Flûte à bec
RICOSSA Luca	Histoire de la musique, contrepoint, forme et analyse
ROUAUD Jean-François	Piano, improvisation
SALLABERRY Julia	Harpe
SCHAUB Dominique	Piano
STAGLIANO Annalisa	Piano
WEPF Geneviève	Initiation musicale



Conservatoire de Musique *de Terre Sainte et Environs*

C M T S E

Un Conservatoire implanté dans notre région

Le CMTSE a son siège à Mies depuis une cinquantaine d'années et propose un enseignement musical pour les enfants et adolescents de la région. Les adultes ont aussi accès aux cours de l'institution.

Avec ses professeurs, le CMTSE ne compte pas moins de 12 disciplines instrumentales enseignées du plus jeune âge aux degrés avancés, donnant accès au certificat de fin d'études délivré par le Canton.

Outre l'enseignement individuel instrumental, le CMTSE propose également des cours collectifs de formation musicale générale avec le solfège, l'histoire de la musique et l'harmonie.

Répartis dans plusieurs Communes de Terre sainte, les cours sont dispensés chaque jour de la semaine afin de répondre au mieux aux activités extrascolaires des élèves.

Pourquoi ?

La présence d'une école de musique dans une région est essentielle car elle apporte un savoir unique : l'apprentissage instrumental. Un long voyage qui commence très jeune et qui est parsemé de surprises. C'est la découverte d'une nouvelle temporalité : la lenteur, la patience et la ténacité. C'est la découverte de soi au travers d'un outil qui place l'élève au centre de l'apprentissage.

A l'époque des nouvelles technologies qui ont envahi notre quotidien, l'enfant a besoin de créer son espace personnel et intime en relation avec un instrument qui lui permet d'inventer et d'écouter.

Vaste et ambitieux défi que les professeurs s'engagent à relever.

Un contexte social et culturel

Jouer et faire de la musique, cela se fait ensemble. La pratique collective est mise au premier plan dans notre école en offrant la possibilité de faire partie d'ensembles instrumentaux.

Percussions, Cordes, Guitares, Vents. Tous ces instruments ont leur propre ensemble avec des répétitions et auditions collectives régulières.

L'Orchestre des Jeunes de Terre Sainte (OJTS) créé au sein de notre école prépare deux concerts annuels avec des répétitions hebdomadaires. Il offre la chance de jouer du grand répertoire et découvrir les compositeurs qui font partie de notre culture musicale.

Jouer ensemble, c'est l'intime et le partagé qui se mélangent, la plus belle école de vie.